

FICHE FORMATION

Bilan énergétique tertiaire– Diagnostic énergétique tertiaire Immeubles de bureaux – ERP

Objectifs de la formation :

- Acquérir les bases méthodologiques pour mener un diagnostic
- Comprendre les enjeux énergétiques futurs
- Etre capable de proposer et d'évaluer des préconisations dans le tertiaire

Les plus de la formation :

Cette formation est dispensée par un spécialiste des audits énergétiques dans les bureaux et établissements publics. Vous y apprendrez à l'aide d'exemples concrets et pratiques le fonctionnement des installations, comment les optimiser, quels sont les ratios et valeurs de réglages à préconiser.

Durée de la formation : 2 jours

- Jour 1 : 9h00-12h00 ; 13h00-18h00
- Jour 2 : 8h30-12h00 ; 13h00 – 17h30

Lieux de la formation :

- Paris la défense entre inter-entreprises
- Possibilité de formation chez vous en intra-entreprise

Prix par stagiaire en inter entreprise :

1 000 €HT par stagiaire (1 196 € TTC)

La formation sera annulée si il n'y a pas au minimum 4 stagiaires inscrits pour les formations inter-entreprises. Ce prix comprend deux déjeuners.

Prix en intra entreprise :

La formation dans les locaux de votre entreprise est possible pour un prix de 3500 €/HT, la fourniture de la salle, les déjeuners et les micro ordinateurs seront à votre charge.

Dates de formations :

Dates : voir planning sur

www.energie-formation.fr

Pour une formation dans votre entreprise, vous pouvez réserver une date en nous appelant au :

Tel : 0820.888.565

Livrables : Supports de cours au format PDF sur CD ou clé USB. Nous y inclurons aussi quelques guides pratiques édités par des organismes publics ainsi que des feuilles de calculs et logiciels libres en énergétique.

Public visé :

Cette formation s'adresse aux bureaux d'études voulant développer le diagnostic énergétique ainsi qu'aux responsables énergies / services généraux des grands ensembles de bureaux ou de bâtiments publics.

Pré requis :

Un niveau technicien expérimenté ou ingénieur généraliste est souhaitable pour assimiler l'ensemble des technologies.

Programme jour 1 : journée « organisation du diagnostic »

Les enjeux énergétiques et contexte actuel

- Les engagements mondiaux, européens et français en matière d'énergie (Grenelle et réglementation thermique)
- Le marché des énergies
- Les arguments en faveur d'un diagnostic énergétique

Le diagnostic énergétique tertiaire

- Méthodologie pour mener un diagnostic dans un bâtiment tertiaire
- Évaluer le coût et les moyens nécessaires pour réaliser un diagnostic énergétique d'un immeuble, d'un centre commercial ou d'un bâtiment public
- Bâtir un plan d'actions

Mesures et suivi de l'efficacité du diagnostic énergétique tertiaire

- Mesures à effectuer avant, pendant et après le diagnostic
- Bâtir un tableau de bord de suivi des fluides

Financement du diagnostic et des actions

- Financement des diagnostics et des études de faisabilité
- Aides à l'investissement
- Les certificats d'économies d'énergies
- Les banques et sofergies

Programme jour 2 : journée technique et technologique

Programme du Matin

Le Bâti

- Identifier les éléments déperditifs (murs, toiture, vitrage, ventilation...)
- Différencier les modes constructifs et leurs caractéristiques thermiques
- Calculer une déperdition
- Impact économique et énergétique de l'amélioration de la performance éléments par éléments

Les études thermiques

- Bilan thermique
- L'étude réglementaire RT 2005 - 2012
- La Simulation thermique dynamique
- Le DPE
- Les applications de chacune

Thermographie du bâtiment

- Bases de la thermographie IR
- Que peut-on voir avec une caméra IR

Chaleur

- Les différents types de production de chaleur
- Les différents types d'émetteur
- Recommandations sur les réseaux de distribution
- L'intérêt de la régulation
- Exemple de bilan d'exploitation

Ventilation

- Identifier les différents types de ventilation (naturelle, simple flux, double flux),
- Choisir la meilleure régulation par type d'utilisation
- Impact de la ventilation sur la dépense énergétique
- L'intérêt de la récupération de la chaleur

Programme de l'après midi

Les contrats d'énergies régulés

- Les contrats Gaz
- Les contrats d'électricité
- Paramètres pour optimiser les contrats d'énergies

L'éclairage

- Les technologies d'éclairage intérieur et extérieur
- La régulation et le pilotage de l'éclairage
- Valeurs de réglages et comportements

La régulation

- GTC/ GTB, sondes, détecteurs de présences etc.
- Choisir la meilleure régulation par utilisation

L'Eau Chaude Sanitaire

- Les points de puisage
- La production d'eau chaude sanitaire
- La distribution de l'ECS Réglage de l'ECS
- Régulation

Quelques énergies renouvelables applicables au tertiaire

- Solaire thermique et photovoltaïque
- Aéro et géothermie
- Biomasse

Présentation de quelques logiciels libres pour vous aider dans le diagnostic

- Les logiciels simples type feuilles de calculs
- Les logiciels élaborés en local
- Les logiciels en ligne

Panorama de quelques guides existants

- Guides généralistes
- Guides spécialisés

Fin de journée : QCM et appréciation de la formation.

Sanction - Examen :

à l'issue des 2 journées de formation, un QCM de 40 questions est proposé à ceux voulant bénéficier d'une attestation de participation

Financement :

Cette formation entre dans l'une des catégories prévues à l'article L6313-1 du code du travail, à savoir celle figurant à l'alinéa 3° : « *Les actions de promotion professionnelles. Elles ont pour objet de permettre à des travailleurs d'acquérir une qualification plus élevée* ».

A ce titre, cette formation peut être prise en charge par votre OPCA ou par le DIF.

Pour connaître les modalités de financement de cette formation par votre OPCA ou par le DIF, vous pouvez vous rendre sur le site :

www.energie-formation.fr

la société Energie Environnement enregistrée en tant que prestataire de formation sous le n°11 91 06689 91 auprès du préfet de région Ile-de France

Modalités de réservations et participations :

Les places allouées par dates sont limitées, si vous souhaitez vous inscrire, vous devez réserver dès maintenant votre place par envoi du formulaire d'inscription ci-joint avec un chèque de réservation du montant de la formation à l'adresse suivante :

ENERGIE ENVIRONNEMENT
7, RUE MONTEVIDEO – 75016 PARIS

Par retour, Energie Formation vous renverra une convention à signer et à renvoyer.

Modalités de résiliations :

Les stagiaires pourront résilier sans frais sur envois d'une lettre recommandée avec AR dans la limite d'un mois avant la date de réalisation de la formation.

Energie Formation pourra, en cas de non atteinte d'un minimum de stagiaires, résilier sans frais sur envois d'une lettre recommandée avec AR dans la limite d'un mois avant la date de réalisation de la formation, lettre accompagnée d'un chèque d'une valeur égale à l'acompte versé. Les participants seront avertis par mail 20 jours avant la date de formation de sa tenue ou non.

FORMULAIRE DE RESERVATION INTER-ENTREPRISES

Bilan énergétique Industriel – Diagnostic énergétique industriel

Nom de l'entreprise : Adresse : Téléphone : N° Siret : N° TVA :		Coordonnées de la personne en charge de la Formation dans l'entreprise : ☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Mlle Nom : Prénom : Tel direct : Mail :	
Nom Stagiaire	Prénom	Fonction	Date et lieu souhaité
			Date :/...../..... Lieu :
			Date :/...../..... Lieu :
			Date :/...../..... Lieu :
			Date :/...../..... Lieu :
☐ Je joins à ma demande d'inscription un chèque du montant de la formation pour l'ensemble des stagiaires soit la somme de :€ TTC		Nom et signature du responsable formation	

Formulaire à renvoyer par courrier à ENERGIE ENVIRONNEMENT – 7 Rue MONTEVIDEO – 75016 PARIS - La réservation sera effective à l'encaissement du chèque de réservation.